

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 24 MAI 2024

**OBJET : RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT MARTIN DE PONTE  
LECCIA**

**DE 2024-037**

Nombre de conseillers

En exercice : 60      Quorum : 31  
Présents : 19  
Absents : 32  
- dont ayant donné pouvoir : 9  
Votants : 28  
-dont « pour » : 28  
-dont « contre » : 0  
- Abstentions : 0  
- Non-participations : 0  
- Non votants : 0

**Le Vendredi 24 mai 2024 à 16h00,**

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Pasquale Paoli, convoqué le 17 mai 2024, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA Mathieu BERTINI Jean Marcel BRIGNOLE Jean CASAROMANI Marie Thérèse	COGNETTI Vincent GIUDICELLI Jean GUIDICELLI Maria LESCHI Pierre NASICA Pierre	OLMETA Pierre PASQUALINI Jean Félix RENUCCI Jean ROCCHI Ange Toussaint	SARGENTINI François SOUSTRE Frederic SIMONPIERI Maria Catherine TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André
---	---	---	---

Absents ayant donné pouvoir :

ACQUAVIVA François (à Acquaviva Mathieu) BRUSCHINI Pierre (à Cognetti Vincent) COGNETTI TURCHINI Catherine (à Taddei Pierre)	FERRARI Blaise (à Giudicelli Jean) GIAMARCHI Jean Marc (à Sargentini François) GILLET VITTORI Stéphane (à Nasica Pierre)	GUIDICELLI Mathieu (à Rocchi Ange Toussaint) MARTINETTI Antoine (à Olmeta Pierre)	ROSSI Alexandre (à Tomasini Jacques André)
--	--	--	--

Absents :

ALBERTINI Lucie ALBERTINI Pierre François ALBERTINI COLONNA Nicolette ANTONIOTTI Serge BARTOLI Marc BERNARDI François Albert BRUNEL Jean Pierre CASANOVA David CIATTONI Michel	COSTA Jacques COSTA Lucien FILIPPI Jean François FRANCESCHETTI Bernard GERONIMI Pierre Marie LECA Jacques LESCHI Pierre MAESTRACCI Jean Felix MARIANI Mathieu	MORACCHINI Christian NEGRONI Jérôme ORSINI François ORSONI Pierre PACCIONI Sylvestre PASQUALINI Gilles POLIDORI Michel POLIDORI Christiane RENUCCI Franck	SALICETI Nicolas SALVIANI Pierre Paul SIMONPIETRI Antoine VENTURINI Simon VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin
--	---	---	--

SECRETARE DE SEANCE : JACQUES ANDRE TOMASINI

**LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 17 MAI 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ETE, DE NOUVEAU, CONVOQUE LE 24 MAI 2024 A 16H00 ET PEUT DELIBERER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM**

Le Président expose au conseil communautaire la demande de la commune de Morosaglia qui souhaite réhabiliter la chapelle Saint Martin de Ponte Leccia dans le cadre de la mise en valeur du petit patrimoine bâti.

Le Président présente donc le devis établi par l'entreprise Vittoria Giartosio, lequel s'élève à la somme de 20 000 € H.T.

Le Président propose de solliciter l'aide financière de la Collectivité de Corse en suivant le plan de financement suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024

Publication : 31/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 19      VOTANTS : 28



DELIBERATION N 2024-037

Plan de financement	MONTANT DE L'OPERATION : 20 000 € H.T.
CdC 80 %	16 000 €
CCPP 20 %	4 000 €

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

**DECIDE :**

**Par 28 voix Pour      0 Contre      0 Abstention      0 Non-participation**

- **D'adopter** le plan de financement ci-dessus quant au projet présenté,
- **De solliciter** la participation financière de la CdC,
- **D'autoriser** le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention,
- **D'inscrire** au budget général les crédits nécessaires à l'opération.

*Les signatures sont au registre des délibérations,  
Omessa, le 24/05/2024*


  
 Le Président  
 François SARGENTINI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-037-DE

Accusé certifié exécutoire

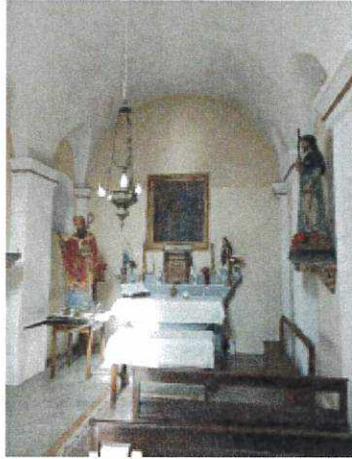
Réception par le préfet : 31/05/2024  
Publication : 31/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS ; 19      VOTANTS : 28



DELIBERATION N 2024-037



Etat de conservation



Peinture bleu de la voute

### INTERVENTIONS PREVUES

- Test de nettoyage à la recherche de la polychromie originale de l'église
- Contrôle des enduits (fixage des éventuelles nouvelles zones de soulèvement).
- Dégagement si possible des enduits originaux des murs.
- Masticage de l'enduit ou nécessaire avec un mortier très fin .
- Peinture des surfaces selon les couleurs originaux avec de couleurs mélangées sur place (chaux et des poudres colorées) appliquées en deux couches.
- Patine de la peinture avec une petite quantité de chaux, et de la poudre colorée diluée avec de l'eau et du fixateur.
- Peinture des pilastres à faux marbre comme l'original trouvé dans les tests de nettoyage.
- Montage et démontage des échafaudages.
- Rapport technique et photographique.

TOTAL HT	20.000,00 euro
IVA 10%	2.000,00 euro
TOTAL TTC	22.000,00 euro

Castello di Rostino, le 10/03/2024

*Victoria Sartore*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024

Publication : 31/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

